



La lettre de l'audit interne

Par les Services à l'audit interne
de PricewaterhouseCoopers

Lettre trimestrielle n° 13

Janvier 2009

Sommaire

- Actualités
- Événement
- Publications
- Rendez-vous
- Contacts et liens utiles

Rendez-vous

13 février

L'Advisory organise un petit-déjeuner de présentation sur le thème : « Développement durable, stratégie et création de valeur ». Pour plus d'informations et pour vous inscrire, veuillez contacter Sabine de Leissègues à l'adresse email suivante leconseildurable@fr.pwc.com.

7 avril

Après avoir abordé le thème de la valeur ajoutée par l'audit interne en particulier lors de la phase de planification des missions, les Services à l'Audit Interne de PwC organisent un petit déjeuner dans la continuité de ce premier événement sur le thème « Comment renforcer la valeur apportée par l'audit interne lors de l'exécution des missions ». Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'article au dos de cette lettre.

Pour tout complément d'information sur ces manifestations, consultez la rubrique événements du site internet: www.pwc.fr.

Contacts et liens utiles

Jean-Pierre Hottin – 01 56 57 82 63
jean-pierre.hottin@fr.pwc.com

www.pwc.fr/auditinterne
www.cfodirect.pwc.com

Actualités

Publication du décret d'application de la 8ème directive de la communauté européenne.

La directive 2006/43/CE du 17 mai 2006, dite directive "Audit", vient d'être transposée par une ordonnance du Gouvernement.

Les dispositions de cette ordonnance ont un impact élevé sur la profession de Commissaires aux comptes, notamment sur les aspects organisation du contrôle qualité, coopération internationale, transposition des normes internationales d'audit, rotation des mandats...

Cette ordonnance impacte également directement la fonction Audit Interne, par la mise en place de l'obligation, pour la plupart des sociétés, de créer un Comité d'audit, et par la précision dans l'ordonnance du rôle du Comité d'audit. Ce comité sera désormais chargé du suivi, entre autres, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Ceci signifie principalement que le Comité d'audit devra s'assurer qu'un dispositif existe pour identifier les risques (de toute nature et pas seulement financiers) et mesurer l'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne associés.

L'audit interne est, par sa définition, le point d'appui des Comités d'audit pour obtenir une assurance indépendante sur l'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne. Les administrateurs membres des Comités d'audit, auront en principe les mêmes responsabilités que les autres membres du Conseil d'administration dont ils sont issus. Toutefois il est probable qu'ils devront prendre les précautions nécessaires sur la forme et sur le fonds pour démontrer, le cas échéant, qu'ils ont bien été diligents dans l'exécution de leur mission.

Les implications pour la profession en France sont importantes :

- certaines sociétés seront amenées à initier la création de fonctions Audit Interne pour supporter les Comités d'audit nouvellement créés ou déjà existants, avec les difficultés que cela peut représenter dans les sociétés de taille moyenne, notamment en terme de couverture des compétences nécessaires et de pérennisation dans le temps d'équipes de taille réduite,

- les fonctions Audit Interne existantes auront sans doute à élargir, si ce n'est déjà fait, leur champs d'intervention, pour couvrir l'ensemble des domaines du contrôle interne (conformité, opérations, états financiers et protection des actifs), mais également le dispositif de gestion de risques dans sa globalité.

Enfin, l'utilisation de plus en plus répandue de processus d'autoévaluation par le management des entreprises peut amener à faire repenser le rôle de l'audit interne pour le faire évoluer vers le contrôle du contrôle.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur ces problématiques, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : auditinterne@fr.pwc.com.

Événement

Rendez-vous du Conseil durable

Audit interne et création de valeur - 7 avril 2009

A l'occasion du rendez-vous du conseil durable le 26 novembre 2008, PricewaterhouseCoopers a présenté différents leviers permettant de renforcer la valeur ajoutée dégagée par l'audit interne et développé plus en détail ceux relatifs à la création du plan d'audit s'appuyant notamment sur un meilleur lien avec la compréhension de la stratégie via les « cartes stratégiques ».

Dans la continuité de ce premier événement, un second petit déjeuner se tiendra le 7 avril 2009 sur le thème "Comment renforcer la valeur apportée par l'audit interne lors de l'exécution des missions".

Nous évoquerons à cette occasion les différents moyens relatifs à l'approche, aux outils et aux compétences sur lesquels s'appuyer pour répondre à cet objectif. En particulier nous évoquerons comment intégrer les outils issus des démarches de type Lean et Six Sigma dans l'approche de l'auditeur interne.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information sur cette rencontre, envoyez-nous vos coordonnées complètes à l'adresse email : auditinterne@fr.pwc.com.

Publications

China Internal Control Regulation

La Chine légifère sur le contrôle interne

La Chine est le dernier pays en date à avoir publié un standard définissant les obligations légales pour les sociétés en terme de contrôle interne.

Cette réglementation entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2009 et s'appliquera initialement aux sociétés cotées en Chine. Les sociétés non cotées de grande et moyenne taille seront également encouragées à l'adopter. Elle précise que les sociétés ayant adopté le standard devront effectuer une auto-évaluation annuelle de l'efficacité de leur dispositif de contrôle interne. Les conclusions de cette évaluation devront être publiées dans un rapport annuel dédié.

Le contrôle interne tel que défini par ce standard ne se limite pas au contrôle interne comptable et financier, il englobe également les contrôles sur les activités opérationnelles.

Cette réglementation représente un défi important pour les sociétés concernées, y compris celles qui sont déjà soumises à la loi Sarbanes Oxley, qui doivent élargir leur périmètre.

PwC développe dans cette étude les éléments clés que le management des sociétés devrait intégrer dans la phase de préparation à la mise en place du standard.

Si vous souhaitez obtenir des informations ou une copie de l'étude, envoyez-nous vos coordonnées complètes à l'adresse email : auditinterne@fr.pwc.com.

Meeting the challenge of the current financial crisis

Comment retrouver des marges de manœuvre en temps de crise?



Dans cette publication, PwC a identifié des thèmes clés que les entreprises devraient intégrer dans leur réflexion pour surmonter la crise.

Nous avons retenu quatre problématiques que nous suggérons à l'audit interne d'inclure dans les thèmes d'audit de 2009 afin de contribuer à rassurer le management sur la capacité à atteindre les objectifs en cette période troublée :

- la sécurisation du financement, avec notamment la fiabilité des processus de prévisions financières et la gestion efficace du BFR,
- la réduction des coûts, ou comment avoir l'assurance que les programmes sont déployés dans l'ensemble de l'organisation et délivrent des résultats conformes aux objectifs,
- l'optimisation du portefeuille de projets, pour obtenir l'assurance que les entités se focalisent sur les projets majeurs, en pilotant les gains attendus et en accélérant leur réalisation,
- et plus généralement comment les risques sont maîtrisés dans ce contexte qui nécessite de redoubler de vigilance.

Ces questions sont abordées de manière plus détaillée dans la brochure « Retrouver des marges de manœuvre en temps de crise ».

Retrouvez ces documents sur www.pwc.com ou envoyez-nous vos coordonnées complètes à l'adresse email : auditinterne@fr.pwc.com.

L'application des normes IFRS / US GAAP dans le secteur de la distribution et des biens de consommations



PwC publie régulièrement des études signalant les dernières évolutions en matière de réglementation comptable.

La dernière publication « Issues and Solutions for the Retail and Consumer Goods Industries - IFRS / US GAAP » présente les réponses aux principales questions liées à la mise en conformité par rapport aux normes IFRS et US GAAP pour les sociétés du secteur de la distribution et des biens de consommations.

Ces études peuvent vous être utiles pour revoir vos questionnaires d'auto-évaluation du contrôle interne comptable et financier.

Si vous souhaitez obtenir une copie ces études, envoyez-nous vos coordonnées complètes à l'adresse email : auditinterne@fr.pwc.com.

Vous souhaitez recevoir notre newsletter par mail ?

Envoyez vos coordonnées complètes à l'adresse suivante : auditinterne@fr.pwc.com

Responsable de la publication : Céline Van Hamme | PricewaterhouseCoopers Advisory—Janvier 2009